



***Règlement et principes d'aides  
aux hébergements touristiques  
et restaurants***

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*



## Hôtels

### Rénovation ou création

#### Zone rurale, littorale et villes

de 15 % HT à 25% HT

#### Conditions d'éligibilité

- 2 \* minimum en rénovation et 3 \* en création
- Labels agréés Qualité Tourisme et/ou Qualité Hérault (à conserver 3 ans)
- Label Tourisme & handicap

**Plafond d'aides : de 30 000 € à 60 000 €**

#### Critères « plus »

✓ **Label Clef Verte, Ecolabel Européen : 8 000 €**

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*

## Campings et Parcs Résidentiels de Loisirs (Hors PRL à cession d'emplacements)

**Zone rurale (Rénovation +Création) et littorale ( Rénovation seule)**  
de 10% HT à 20% HT

### Conditions d'éligibilité

- 2 \* minimum en rénovation et 3\* en création
- Moins de 300 emplacements sur le littoral
- Label Qualité Hérault ou labels agréés Qualité Tourisme
- Label Tourisme et Handicap

**Plafond d'aides : de 15 000 € à 40 000 €**

### Critères « plus »

- ✓ **Label Clef Verte, Ecolabel Européen : 6 000 €**

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*

## Aires de campings cars

(y compris dans les campings)

### Création et rénovation

25% HT

### Conditions d'éligibilité

- Qualité : adhésion à un réseau ( BAF, France Passion...)
- Aménagements selon critères techniques définis
- Signalétique et affichage à l'entrée traduit (mode de fonctionnement, règlement, coordonnées OT...)

### Plafond d'aides

10 000 €

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*

## Meublés labellisés

Création et rénovation

Zone rurale, littorale et villes

25% HT

Conditions d'éligibilité

- Niveau qualité équivalent à 3
- Labels reconnus et organisés au niveau départemental
- Adhésion centrale réservation : 3 ans
- Maintien label : 5 ans

**Plafond d'aides : de 6 000 € à 15 000 €**

**Critères « plus »**

- ✓ Labels environnementaux : 4 000 € par dossier
- ✓ Label TH : 4 000 € par dossier
- ✓ Dossier archi : 1 000 € par dossier

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*

## Chambres d'hôtes labellisées

### Rénovation et Création

25% HT

### Conditions d'éligibilité « Conventions »

- Niveau qualité équivalent à 3
- Labels reconnus et organisés
- Maintien label : 5 ans

**Plafond d'aides : 3 000 € par chambre ( 15 000 € maxi )**

### Critères « plus »

- ✓ Labels environnementaux : 1 000 € par chambre
- ✓ Label Tourisme handicap : 1 000 € par chambre

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*

## **Restaurants et fermes auberges labellisés**

**Cuisine et salle, accueil**

**Zone rurale, littorale et villes**

25 % HT

### **Conditions d'éligibilité**

- Label Qualité Hérault ou label agréé Qualité Tourisme
- Label Bienvenue A la Ferme
- Label Tourisme Handicap pour au moins 2 types de handicap.
- Maintien label : 3 ans

**Plafond d'aides : 11 000 € à 16 000 €**

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*

## Audit accessibilité et sécurité/incendie

(dispositif animé par l'UMIH 34 en liaison avec Hérault Tourisme )

### Conditions d'éligibilité

- L'audit sécurité / incendie ne peut être réalisé indépendamment du diagnostic Accessibilité.
- Label Tourisme Handicap pour au moins 2 types de handicap.
- Maintien label : 5 ans

### Plafond d'aides

250 € pour un restaurant ou un hôtel

350 € pour un hôtel avec restaurant

*Pôle Animation  
Jeunesse Sport  
Culture Archives  
Loisirs et  
Tourisme*

*Mission  
Départementale  
Tourisme*